



Ecole Entre Ill et Rhin

RENTREE 2023/2024
Grande section / CP

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre :
Les élèves de GS-CP seront accueillis dans la cour entre 7h50 et 8h00.

Merci d'apporter dès la rentrée :

➤ Matériel marqué au nom et prénom de l'enfant :

- ❖ un **grand sac de supermarché** qui servira à rapporter les affaires de votre enfant lors des congés (il sera conservé à l'école).
- ❖ des **chaussons à semelle claire (pas noire !)** qui tiennent aux pieds.
Les enfants doivent pouvoir **courir** avec les chaussures lors des séances de sport.
- ❖ un **sachet avec un pantalon, un slip et des chaussettes de rechange** (à laisser au crochet en cas d'accident).
- ❖ un **grand sac en tissu** pour la bibliothèque.
- ❖ un **gobelet** et une **serviette de table** pour les goûters d'anniversaires.

➤ Matériel commun :

- ❖ **2 boîtes** (pas des paquets) **de mouchoirs en papier.**

➤ Assurance scolaire :

- ❖ Lorsque votre assureur vous fera parvenir **l'attestation d'assurance**, vérifiez que les mentions suivantes apparaissent clairement :
 - Individuelle accident
 - Responsabilité civile

A défaut, il vous faudra demander à votre assureur de vous fournir une attestation comportant ces mentions. A rapporter à l'école dès que possible.

➤ Coopérative scolaire :

Une coopérative, affiliée à l'OCCE, fonctionne dans l'école. Cette coopérative permet de financer tout ou partie des actions menées en classe. Le montant de la participation est fixé à 20 € (chèque à l'ordre de l'OCCE 327).

➤ Collation matinale :

Conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé, il n'y a pas de collation matinale. Les enfants pourront boire de l'eau à plusieurs reprises dans la journée. Merci de prévoir un gobelet.

Merci d'avance et bel été !

Christelle Soëte et Elodie Urban